

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Deltamethrin (5%) Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD
Industrie Nord 1
6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Hydrocarbures, C9, aromatiques
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium
2-Méthylpropane-1-ol
deltaméthrine (ISO)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non attribuée	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 30 - < 50
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 20 - < 30
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Non attribuée 271-529-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 10
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1 201-148-0	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	>= 3 - < 10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

	603-108-00-1	Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire) STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000.000	>= 3 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.

- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Ce produit contient un pyréthroïde.
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.
- Nocif en cas d'ingestion.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)
Composés de brome
Oxydes de soufre
Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|--|--|
| Mesures d'ordre technique | : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. |
| Ventilation locale/totale | : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Eviter le contact avec la peau et les vêtements.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Eviter tout contact avec les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Mesures d'hygiène | : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant |

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm 275 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	50 ppm 275 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		STEL	100 ppm	2000/39/EC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

			550 mg/m ³	
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
	TWA	50 ppm 275 mg/m ³		2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	VME	50 ppm 150 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
	VLE	50 ppm 150 mg/m ³		CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
	Information supplémentaire: DSEN, Peau			
	limite d'essuyage	100 µg/100 cm ²		Interne

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2-Méthylpropane-1-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	310 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	55 mg/m ³
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	85 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	89 mg/kg p.c./jour
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	550 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	796 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	33 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	320 mg/kg p.c./jour

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	36 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets locaux	500 mg/kg p.c./jour

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Eau douce	0,023 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,174 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,017 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,62 mg/kg poids sec (p.s.)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
	Eau douce - intermittent	6,35 mg/l
	Eau de mer	0,0635 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,329 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,29 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple).

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.
Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection des mains.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.
Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Le filtre doit être conforme à SN EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Point d'éclair	:	45 - 51 °C
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	3 - 5
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,963 - 0,967 g/cm ³
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

■ Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.334 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

■ Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3.492 mg/kg

■ Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6,193 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

■ Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, femelle): 5.155 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 9,34 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 4.445 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, femelle): 3.350 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 18,18 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin, femelle): 2.460 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 66,7 mg/kg DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 0,8 mg/l Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg DL50 (Rat): > 800 mg/kg
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	:	DL50 (Rat): 2,5 mg/kg Voie d'application: Intraveineux DL50 (Souris): 10 mg/kg Voie d'application: Intrapéritonéal

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Corrosion cutanée/irritation cutanée

||| Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

||| Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 404
||| Résultat : Irritation de la peau

2-Méthylpropane-1-ol:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 404
||| Résultat : Irritation de la peau

deltaméthrine (ISO):

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

||| Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 405
||| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

2-Méthylpropane-1-ol:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 405

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

|| Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

deltaméthrine (ISO):

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation modérée des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

|| Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

|| Type de Test : Test de Maximalisation
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406
|| Résultat : négatif

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

|| Type de Test : Test de Maximalisation
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406
|| Résultat : négatif

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

|| Type de Test : Magnusson-Kligman-Test
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406
|| Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

|| Type de Test : Test de Buehler
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau
|| Espèce : Cochon d'Inde
|| Méthode : OCDE ligne directrice 406
|| Résultat : négatif
|| Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

deltaméthrine (ISO):

|| Type de Test : Test de Maximalisation
|| Voies d'exposition : Dermale
|| Espèce : Cochon d'Inde

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Résultat	: négatif
Type de Test	: Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Humain
Résultat	: positif

Mutagénicité sur les cellules germinales

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique) Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	: Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro Résultat: négatif

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14. Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
-----------------------	--

2-Méthylpropane-1-ol:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN
Système d'essais: Escherichia coli
Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Concentration: LOAEL: 20 mg/kg
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	: 2 années
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de composants similaires

deltaméthrine (ISO):

Espèce	: Souris, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 104 semaines
NOAEL	: 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL	: 4 Poids corporel mg / kg
Résultat	: positif
Organes cibles	: Ganglions lymphatiques
Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
Résultat	: négatif
Espèce	: Chien, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
NOAEL	: 1 Poids corporel mg / kg
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

||| Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Souris Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 416 Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif

2-Méthylpropane-1-ol:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OPPTS 870.3800 Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: par voie orale (alimentation) Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale. Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais
	Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids corporel mg / kg Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.
	Type de Test: Fertilité Espèce: Rat, mâle

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

	Voie d'application: Oral(e) Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg Symptômes: Incidences sur la fécondité. Organes cibles: Testicules
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement Espèce: Souris Voie d'application: par voie orale (gavage) Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg Résultat: Malformations squelettiques. Remarques: Toxicité maternelle observée.
	Type de Test: Développement Espèce: Rat, femelle Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
	Type de Test: Développement Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: par voie orale (gavage) Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel mg / kg Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	: Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

- ||| Peut irriter les voies respiratoires.
||| Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

- ||| Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
||| Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

- ||| Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2-Méthylpropane-1-ol:

- ||| Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

deltaméthrine (ISO):

|| Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

|| Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition	:	Ingestion
Organes cibles	:	Système nerveux central, Système immunitaire
Evaluation	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Voies d'exposition	:	Inhalation (poussière/buée/fumée)
Organes cibles	:	Système nerveux central
Evaluation	:	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Espèce	:	Rat, femelle
NOAEL	:	900 mg/m ³
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	12 mois
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	>= 1.000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	41 - 45 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422
Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 1 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	2 a
Méthode	:	OCDE ligne directrice 453
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Espèce	:	Lapin
NOAEL	:	> 200 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	90 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

2-Méthylpropane-1-ol:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 1.450 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	= 7,5 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	17 Sem.

deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	1 mg/kg
LOAEL	:	2,5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Hyperexcitabilité

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	3 mg/m ³
Voie d'application	:	Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition	:	2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Symptômes	:	Irritation locale, irritation des voies respiratoires

Espèce	:	Chien
NOAEL	:	0,1 mg/kg
LOAEL	:	1 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diarrhée, Salivation

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	14 mg/kg
LOAEL	:	54 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	91 jr
Organes cibles	:	Système nerveux

Espèce	:	Souris
LOAEL	:	6 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	12 Sem.
Organes cibles	:	Système immunitaire
Symptômes	:	effets sur le système immunitaire

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Toxicité par aspiration

||| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

||| La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

2-Méthylpropane-1-ol:

||| La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

||| Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Inhalation	: Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges, Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction musculaire
Contact avec la peau	: Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques
Ingestion	: Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,22 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 99 mg/l Durée d'exposition: 10 min

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Toxicité pour les microorganismes	: EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 30 min
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: >= 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 : > 1 - < 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 72 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: > 1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.430 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 1.100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

algues/plantes aquatiques	1.799 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	CE50 : > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	NOEC: 20 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
deltaméthrine (ISO):	
Toxicité pour les poissons	CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Mysisidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l Durée d'exposition: 48 h
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,0035 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1.000.000
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC: 0,000022 mg/l Durée d'exposition: 36 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
	NOEC: 0,000017 mg/l Durée d'exposition: 260 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-	: NOEC: 0,0041 µg/l Durée d'exposition: 21 jr

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1.000.000

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 78 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

2-Méthylpropane-1-ol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 74 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,7 - 4,5

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,2

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,89

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

||| octanol/eau

2-Méthylpropane-1-ol:

||| Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

deltaméthrine (ISO):

||| Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

||| Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,6

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

deltaméthrine (ISO):

||| Répartition entre les compar- : log Koc: 7,2
timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si pos-

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

	sible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	<p>Ne pas jeter les déchets à l'égout.</p> <p>: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.</p> <p>Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.</p> <p>Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.</p> <p>Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.</p>

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 1993
ADR	:	UN 1993
RID	:	UN 1993
IMDG	:	UN 1993
IATA	:	UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
ADR	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
RID	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
IMDG	:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate, deltamethrin (ISO))
IATA	:	Flammable liquid, n.o.s. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	3
ADR	:	3
RID	:	3

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

IMDG : 3

IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 2.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 2 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- AICS : non déterminé
DSL : non déterminé
IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 : Toxique par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUV066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2334780-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
-----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

çures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 2	H361fd	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Procédure de classification:

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 10.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2334780-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

CH / FR